



Assemblée générale du 7 octobre 2023

Lieu : Aula, Collège Sainte-Croix, Rue Antoine-de-St-Exupéry 4, 1700 Fribourg.

Présents : 11 personnes, dont 6 parents, 0 proviseurs, la rectrice, 3 membres du comité, une représentante de la Elternverein (St. Michel, Gambach et Sainte-Croix D)

Excusés : 2 personnes, Mmes Sarah Claude et Cendrine Maillard.

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-Verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2023
2. Présentation des statuts
3. Rapport des activités de l'année 2022-2023
4. Rapport de la caissière
5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation
6. Election du comité et des vérificateurs de comptes et un suppléant
7. Programme des activités 2023-2024
8. Information du Collège Sainte-Croix : mot de la rectrice
9. Divers

L'assemblée est déplacée de l'Aula dans la salle **P105** du bâtiment principal, celle-ci a un beamer disponible et débute à environ 13h15 dans le cadre de l'inauguration officielle du Collège Sainte-Croix. L'annonce de l'assemblée a passé au micro vers 12h50. L'assemblée est présidée par M. Raffaello Müller. Il présente les trois membres du comité actuel. Catherine Zbinden Progin fonctionne comme secrétaire du jour.

1. Procès-Verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2022

Disponible sur la page du site web du Collège Sainte-Croix. Il est demandé à l'Assemblée de l'approuver. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

M. Raffaello Müller présente la vision de l'APE. L'APE est sollicitée pour des représentations dans diverses commissions comme celle d'école et divers groupes de travail. L'APE Sainte-Croix est à l'écoute et souhaite être le relais de l'opinion des parents, de nos enfants élèves de Sainte Croix et avec le rectorat. Il existe plusieurs associations des parents d'élève (par exemple : APE Saint-Michel et Elternverein). Tous les collèges du canton de FR n'ont pas d'office une association.

2. Présentation des statuts

Il est rappelé aux parents présents que :

- Chaque parent ou représentant légal d'un élève fréquentant le Collège Sainte-Croix est membre de l'Association
- Aucune cotisation n'est perçue
- Récolte de fonds pour des actions précises via des dons

Membres Art. 3

¹ Chaque parent ou représentant-e légal-e d'un-e élève fréquentant le Collège Sainte-Croix est membre de l'Association.

² Toute démission doit être présentée par écrit au comité de l'Association.

³ La qualité de membre s'éteint avec le départ de l'élève du Collège.

Ressources Art. 17

Les ressources de l'Association sont constituées par des dons et subventions éventuels. L'avoir social répond seul des engagements de l'Association.

Ressources Art. 18

Les fonds collectés servent au fonctionnement de l'Association et au financement d'initiatives...

3. Rapport d'activités septembre 2022/juillet 2023

- 3 séances de comité ont eu lieu.
- Une rencontre le 16 janvier 2023 avec la rectrice, Mme Gisela Bissig Fasel a été organisée
- Participation (Catherine Z.P.) aux séances de la Commission Bâtisse : Discussion avancement des travaux d'assainissement.
- Participation (Raffaello M. et Anna S.M. ancienne APE Sainte-Croix) auprès de la Commission École : 1 séance en mars 2023. (BYOD, ISA, Bâtiment, Concept qualité, évolution de la maturité gymnasiale, approbation de la nomination d'un nouveau proviseur, divers).
- Participation à la séance d'introduction du Forum Matu2027 (Raffaello M.).
- Participation au groupe d'accompagnement à la numérisation (Raffaello M.) : - Stratégies d'enseignement numérique à la HES-SO, - état de la recherche sur l'enseignement avec le numérique, - Rôle et emploi de l'Intelligence Artificielle (IA) dans l'école.
- Le comité a désormais la possibilité d'envoyer des mails aux parents via le secrétariat du Collège.
- Participation avec un stand à la soirée pour les parents d'élèves de 1ère année, les 1 et 2 février 2023.
- Présentation de l'APE Sainte-Croix, dans le cadre de la présentation du fonctionnement du collège, pour les parents des futurs élèves de 1ère année les 12, 13 et 14 juin 2023.
- Envoi d'une lettre d'information sur l'Association en août 2023, via un courrier du Collège adressé aux parents de 1ère, 2ème et 3ème année.
- Prise de contact et réponses aux parents intéressés à rejoindre le comité.
- Distribution de trois prix pour un engagement remarquable (CHF 150.- chacun) lors de la cérémonie des diplômes de maturité au Collège Sainte-Croix le 29 juin 2023
- Don au Fond de solidarité pour l'année 2022-2023 (CHF 300.-)
- Mise à jour d'informations sur la page de l'Association sur le site du Collège Sainte-Croix

4. Rapport de la caissière (Mme Marisa Torrão)

- Les comptes de l'année 2022/2023 ainsi que le budget pour l'année 2023/2024 sont présentés. Le bilan final de l'année 2022/2023 au 31 juillet 2023 présente un bénéfice de CHF 72,00
- Au 31 juillet 2023, la somme au Bilan de l'Association se monte à CHF 4'327,15 avec une dette transitoire de CHF 931.25 (factures qui ont été réglées après le 31 juillet 2023).
- Le budget est présenté avec des dons s'élevant à CHF 1'000.-- et des charges (Frais administratif blog-mail, soutien aux élèves, prix aux élèves, frais d'assemblée pour un total de CHF 980.--. Le bénéfice projeté est de CHF 20.--

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation

- En leur qualité d'organe de révision de notre association, le 6 octobre 2023, Mme Christine Burret et M. Dominique Schorderet ont vérifié les comptes arrêtés au 31 juillet 2023. Ils proposent de les approuver et d'en donner décharge à la caissière (Marisa T.) et au comité. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée remercie la caissière et les vérificateurs pour leur travail.

Versement de dons par Twint via la solution Raisenow déductible sur la déclaration d'impôt ou par bulletin avec QR code. Seul les virements par e-banking sont gratuits. Une demande d'attestation fiscale peut être faite lorsque un membre verse un don.

6. Election du comité et des vérificateurs des comptes

Comité :

- Marisa Torrão et Raffaello Müller se représentent.
- Madame Sarah Claude de la Roche (excusée) sa demande par courriel est affichée au beamer. Madame Cendrine Maillard (excusée) représentée par M. Maillard informe qu'elle souhaiterait faire partie du comité et Monsieur Jens Rogge à Riaz (présent) se présente comme nouveau membre du comité. Pas d'autre personne se présente.
- Raffaello Müller, Marisa Torrão, Sarah Claude, Cendrine Maillard et Jens Rogge sont acceptés en tant que membre du comité à l'unanimité et par acclamation.
- Catherine Zbinden Progin (Secrétaire, membre de la Commission de Bâtisse) quitte le comité au vu des statuts (plus d'enfants au Collège Sainte-Croix), mais le comité peut la solliciter si besoin (5 ans dans le comité), pour l'archivage des dernières années à transmettre au secrétariat du Collège Sainte-Croix.
- Anna Sommaruga (commission d'Ecole) ayant transféré tous ses dossiers quitte l'APE mais peut être invitée par le comité.

Vérificateurs

- M. Dominique Schorderet reste vérificateur encore 1 an.
- M. Burri Christine continue son mandat de vérificatrice pour 2 ans.

7. Programme d'activités 2023/2024

Sous réserve des ressources et des parents qui renforceront le comité durant cette année 23-24 :

- Participation aux commissions d'École (Anna S.M. et Raffaello M.) et de Bâtisse (Catherine Z.P.)
- Participation séance du groupe d'accompagnement à la numérisation (Raffaello M.)
- Participation au groupe MATU27
- Rencontre avec la rectrice en janvier 2024
- Organisation d'un café échange le 7 novembre 2023 avec la participation de la Rectrice Mme Gisela Bissig Fasel et Mme Catherine Conti, du service psychologique
- Présence de l'Association à la soirée de parents des 1ères années les 31 janvier - 1 février 2024
- Présentation de l'Association à la soirée de parents des futures 1ères années en juin 2024
- Remise de prix à la cérémonie de clôture des 4èmes fin juin 2024
- Rencontre – ad hoc – avec Eltern Verein et APE Collège St Michel
- Don au fond pour des élèves dans le besoin (Fond de solidarité)
- Site web: mettre à jour et ajouter des informations
- Communication avec les parents à travers les e-mail

8. Information du Collège Sainte-Croix (par la rectrice Mme Gisela Bissig Fasel)

La rectrice félicite les nouvelles personnes élues au comité de l'association. En ce jour d'inauguration du Collège Sainte-Croix, la Villa Gallia, la Halle de sport, la Bibliothèque présentent énormément d'ateliers. La rectrice présente un compte rendu suite à l'introduction de BYOD divers chiffres et statistiques concernant le retour des élèves. Une partie des cours est sous forme numérique et d'autres parties restent en système analogique (stylo et papier). C'est l'enseignant qui décide quand utiliser l'un ou l'autre système. Le Collège encourage une approche pragmatique de l'utilisation de la numérisation. En résumé, ¾ des élèves ont acheté un nouvel ordinateur. Le Collège prête également un ordinateur en cas de problème. Windows représente un peu plus que la moitié par rapport à Apple. Les écrans tactiles et conventionnel ce partage le pourcentage fifty-fifty. La qualité du Wifi jugée par les élèves bonne à 80 %, a été améliorée. Lors de problèmes techniques, les TechDucks se donnent RV à midi vers la bibliothèque pour aider ceux qui ont de la peine, les TechDucks sont rémunérés. Les élèves trouvant que la qualité de l'enseignement est améliorée ; représente plus que le 50 % et 40 % jugent aucune plus-value. L'enseignant décide la pertinence de l'utilisation. L'école prévoit l'achat d'armoire de rechargement, armoire que l'on peut fermer à clé.

Concernant : Chat GPT, l'école désire promouvoir la connaissance de l'outil. Lors de la journée pédagogique, le thème sur la question ; est-ce que les compétences linguistiques peuvent se développer au travers de cet outil a été discuté.

Matu2027 consiste principalement à accéder à l'université sans examen et que toute la Suisse aie un cursus de 4 ans pour le gymnase. Le développement digital et les compétences transversales seront aussi introduites par Matu2027 qui sera plutôt actif en 2028.

Principaux événements :

- ❑ **Mardi 7 novembre 2023 à 19 h 30, Café échange de l'APE**
- ❑ Concert du cœur « Musiques de films » avec Prague Symphonic Ensemble, David Buckley
Visp - vendredi 12 janvier 2024 et Podium Düringen - dimanche 14 janvier 2023
Soirée fondue le vendredi 23 et 24 février 2024.
- ❑ Date de fin de semestre vendredi 26 janvier 2024.
- ❑ Soirées des parents d'élève de première année avec leurs professeurs aura lieu les 31 janvier et 1er février 2024.
- ❑ Concert du Jazzband 28.03.2024 à 19 h pour le public « Of Mice and Ducks »
- ❑ Concert du cœur de Sainte-Croix : - à Kirche Plaffeien (Bach, Johannes-Passion) samedi 23 mars 2024. - À l'église de Villars-sur-Glâne, le même concert aura lieu le dimanche 24 mars 2024.
- ❑ Remise des certificats le jeudi 27 juin 2024

Mme Bissig-Fasel convie l'assemblée au Pavillon à 14h30 pour l'inauguration de l'œuvre d'art sous le couvert à l'arrière de la bâtisse.

9. Divers

- De nouvelles personnes peuvent se présenter pour devenir membre du comité en communiquent simplement les coordonnées par message au n° 078 607 74 98 auprès de M. Raffaello Müller. Elles seront élues à la prochaine assemblée.
- Mme Burri Christine et Mme Meier Rita (Elternverein) relèvent qu'elles n'ont pas reçu la convocation de l'assemblée. Catherine Zbinden Progin répond que la date a été communiquée dans le cadre de l'invitation au journée portes ouvertes par le Collège et sur la page dédié à l'APE du site du Collège Sainte-Croix mais que la convocation spécifique n'a malheureusement pas été transmise au secrétariat du Collège à temps.

Fin de l'Assemblée : vers 14 h. Après l'AG, toute l'assemblée est invitée à poursuivre les ateliers de la journée portes ouvertes du collège Sainte-Croix.

Pour le PV : Catherine Zbinden Progin
Fribourg, le 14 octobre 2023